

Plan Local d'Urbanisme intercommunal LE HAVRE SEINE METROPOLE

Bilan intermédiaire de concertation

Phase PADD

Août 2023



PLUi

Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal



Accueillir l'avenir, préserver l'espace

Sommaire

• LA PHASE DE PADD DU PLUi	p. 3
LE CALENDRIER DE LA DÉMARCHE	p. 4
LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION & COMMUNICATION DURANT LA PHASE PADD	p. 5
LES CHIFFRES CLÉS DE LA PHASE PADD	p. 6
• LE DISPOSITIF DE COMMUNICATION ASSOCIÉ	p. 7
LE DISPOSITIF DE COMMUNICATION ASSOCIÉ	p. 8
LA VISION GLOBALE DE LA COMMUNICATION	p. 9
• LE DISPOSITIF DE LA CONCERTATION	p. 16
LES STANDS PLUi	p. 17
LES BALADES PAYSAGÈRES	p. 21
LES RÉSULTATS DE LA CONCERTATION NUMÉRIQUE #1	p. 24
• LE BILAN DE LA PHASE PADD	p. 50

LA PHASE DE PADD DU PLUi

PLUi

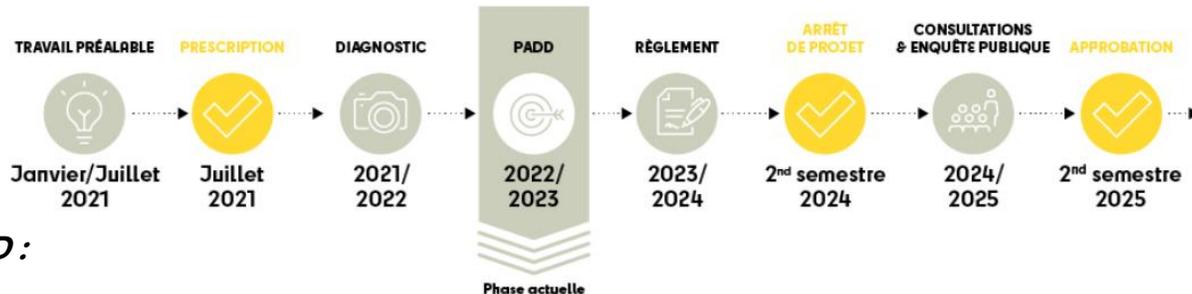
Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal



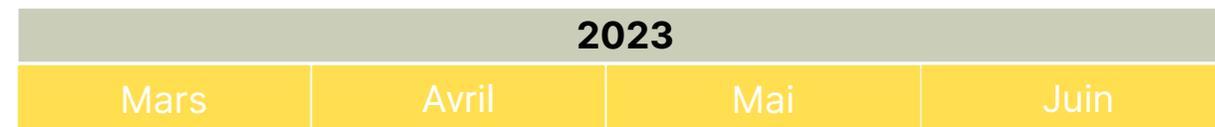
Accueillir l'avenir, préserver l'espace



Le calendrier de la démarche



Zoom sur le calendrier de la concertation durant la phase de PADD :



CONCERTATION PADD →

Site internet d'information	Actualisation du site internet <i>Mars</i>			
Plateforme de contribution Je participe		Concertation numérique <i>25 avril – 23 mai</i>		
Actualités et agendas	Pendant toute la durée de la concertation			
Stand PLUi	Stand au marché de Gonneville-la-Mallet <i>29 mars</i>	Stand au marché de Montivilliers <i>6 avril</i>		
Balades paysagères		Balade paysagère de la Vallée de la Lézarde <i>15 avril</i>	Balade paysagère des espaces littoraux <i>10 mai</i>	
Registres	Disponibles durant l'ensemble du projet			
Mail				

i La concertation PADD reprendra en septembre pour présentation du PADD.

PLUi

Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Accueillir l'avenir, préserver l'espace

Les objectifs de la concertation et de la communication durant la « phase PADD »



Le dispositif de concertation mis en place avait pour but de :

- **Poursuivre la dynamique engagée** dans la phase précédente en continuant à informer les habitants du projet, de son évolution et de ses intentions
- **Aller chercher un public encore plus large** par des outils multiples et différenciants
- **Valoriser les spécificités locales en ayant une approche territorialisée** dans l'organisation des événements de concertation
- **Compléter le dispositif par une concertation numérique** sur des sujets parlants, touchant l'avenir du territoire et qui soient accessibles au plus grand nombre



Il s'appuie sur un dispositif de communication visant à :

- **Diversifier les canaux de communication** pour porter l'évolution du projet et poursuivre la mobilisation des habitants du territoire
- **Actualiser les contenus numériques** de façon à rendre compte de l'évolution du projet

PLUi

Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal



Accueillir l'avenir, préserver l'espace

Les chiffres clés de la phase PADD (mars à juin 2023)

ENVIRON 370

PARTICIPANTS



374

INSCRIPTIONS
NEWSLETTER*



468

LETTRES
D'INFORMATION
DISTRIBUÉES



490

FLYERS
DISTRIBUÉS



3 min 16

MOYENNE DE
VISITE SUR LE SITE
DÉDIÉ AU PLUI*



ENVIRON 259

CONTRIBUTIONS



38

REMARQUES
ADRESSÉES PAR
MAIL



17

CONTRIBUTION
SUR LES
REGISTRES



2 623

VISITES SUR LE
SITE DÉDIÉ AU
PLUI*



PLUi

Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal



Accueillir l'avenir, préserver l'espace

*Résultats au 29 mai 2023

LE DISPOSITIF DE COMMUNICATION *DURANT LA PHASE PADD*

PLUi

Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal



Accueillir l'avenir, préserver l'espace

Le dispositif de communication associé

Les outils de communication avaient pour objectif de porter à la connaissance des habitants l'évolution et les avancées du PLUi mais aussi d'engager les habitants à participer et exprimer leur point de vue au travers des différents temps organisés :



Page actualités et agendas – Site internet dédié

- **Site internet** dédié au projet comme lieu de ressources et d'informations (présentation du projet, actualités et agenda, médiathèque...) → <https://plui-lehavremetro.fr/>
- **Site internet de contribution** propre au Havre Seine Métropole pour apporter son point de vue → <https://jeparticipe.lehavremetro.fr/>
- **Lettre d'information n°2** : présenter le diagnostic, les avancées du projet de PLUi, les grands principes du PADD → [Lettre d'information n°2](#)
- **2 newsletters « Actu du PLUi »** : informer sur les événements à venir (stands, balades, concertation numérique) et revenir sur les temps forts du projets
- **Flyer** : informer sur les différents temps de la concertation et les modalités de la concertation → [Flyer](#)

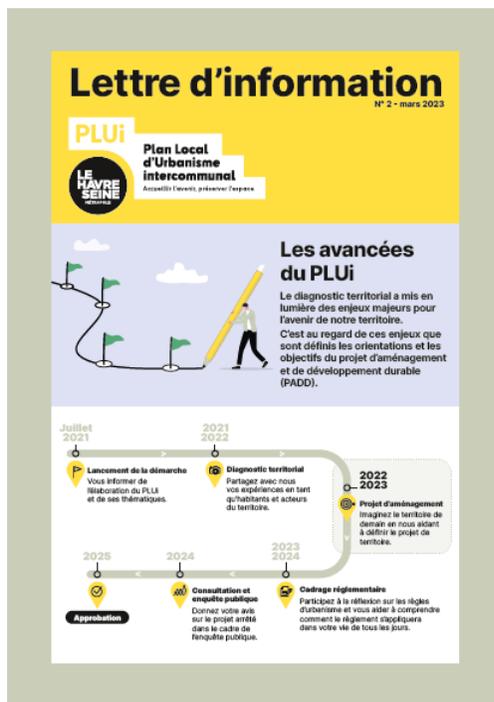
PLUi

Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal

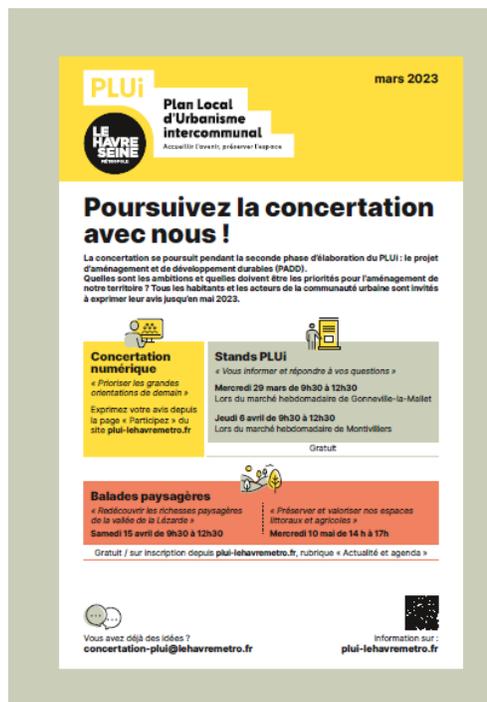


Accueillir l'avenir, préserver l'espace

Le dispositif de communication associé



Lettre d'information n°2 – Mars 2023



Flyer – Mars 2023



Actu du PLUi n°1 – Mars 2023



Actu du PLUi n°2 – Mai 2023

La vision globale de la communication autour du projet

Les chiffres clés des publications relayées par la Communauté urbaine et les communes membres



Post Facebook de la Communauté Urbaine

La vision globale de la communication autour du projet

Plusieurs canaux de communication mobilisés par la communauté urbaine :

COMMUNE	TYPE D'INFORMATION	TITRE	DATE DE PUBLICATION
SAINT-JOUIN-BRUNEVAL	Magazine communal annuel	Le Grand journal 2023	20/02/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Newletters n°2 "lancement PADD et invitation événements"	Envoi aux 250 inscrits	21/03/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Publication réseaux sociaux (RS)	Invitation stand marché gonneville	23/03/2023
VILLE DU HAVRE	Actualité site internet	Lancement concertation PADD	23/03/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Actualité site internet	Lancement concertation PADD	23/03/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Actualité site internet (page "evenements")	Invitations aux stands du marché et aux deux balades du printemps 2023	23/03/2023
SAINTE-ADRESSE	Publication réseaux sociaux	Invitation stand marché gonneville	24/03/2023
CRICQUETOT-L'ESNEVAL	Publication réseaux sociaux	Invitation stand marché gonneville	25/03/2023
SAINT-AUBIN-ROUTOT	Publication réseaux sociaux	Invitation stand marché gonneville	26/03/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Envoi d'un kit de presse par emails aux communes	Envoi aux 54 communes	27/03/2023
CRICQUETOT-L'ESNEVAL	Publication réseaux sociaux	Invitations aux stands du marché et aux deux balades du printemps 2023	28/03/2023
CRICQUETOT-L'ESNEVAL	Actualité panneau pocket	Lancement concertation PADD/invitation événements	28/03/2023
LA REMUEE	Actualité site internet	Lancement concertation PADD/invitation événements	19/03/2023
VERGETOT	Publication réseaux sociaux	Lancement concertation PADD/invitation événements	01/04/2023
LA CERLANGUE	Actualité panneaux pocket	Lancement concertation PADD/invitation événements	27/03/2023
GAINNEVILLE	Actualité site internet	Lancement concertation PADD/invitation événements	27/03/2023
GONNEVILLE-LA-MALLET	Distribution (flyers et lettres d'info) sur le marché hebdomadaire		29/03/2023
CRICQUETOT-L'ESNEVAL	Publication réseaux sociaux	Lancement concertation PADD/invitation événements	30/03/2023
NOTRE-DAME-DU-BEC	Publication réseaux sociaux	Lancement concertation PADD/invitation événements	31/03/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Publication réseaux sociaux	Invitation stand marché Montivilliers	30/03/2023
GAINNEVILLE	Publication réseaux sociaux	Lancement concertation PADD/invitation événements	01/04/2023

La vision globale de la communication autour du projet

Plusieurs canaux de communication mobilisés par la Communauté urbaine :

COMMUNE	TYPE D'INFORMATION	TITRE	DATE DE PUBLICATION
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Dépôt de flyers et lettres d'information 4pages	- Maisons de territoire de criquetot l'esneval - Maison de territoire de Saint Romain de Colbosc - Pole d'instruction de Montivilliers	03/04/2023
VILLE DU HAVRE	Actualité site internet	Actualité globale + info balades	03/04/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Distribution aux communes de flyers et lettres d'information	22 communes disposent des supports version papier	05/04/2023
MONTIVILLIERS	Distribution sur le marché hebdomadaire du centre ville (flyers/lettre)		06/04/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Publication réseaux sociaux	Invitation balade paysagère "la lezarde" du 15/04/2023	07/04/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Publication réseaux sociaux	Invitation balade paysagère "la lezarde" du 15/04/2023	12/04/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Publication intracom	Invitation balade paysagère du 15/04/2023 et du 10/05/2023	11/04/2023
NOTRE-DAME-DU-BEC	Actualité panneau pocket	Invitation balade paysagère "la lezarde" du 15/04/2023	11/04/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Publication réseaux sociaux	Invitation balade paysagère du 15/04/2023 et du 10/05/2023	12/04/2023
ROLLEVILLE	Publication réseaux sociaux	Invitation balade paysagère "la lezarde" du 15/04/2024	12/04/2023
SAINT-MARTIN-DU-BEC	Publication réseaux sociaux	Invitation balade paysagère "la lezarde" du 15/04/2025	13/04/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Actualité Paris Normandie papier rubrique "agenda"	Invitation balade paysagère du 15/04/2023 et du 10/05/2023	14/04/2023
VILLE DU HAVRE	Actualité site internet	Actualité globale + lancement concertation numérique	23/04/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Publication réseaux sociaux	Invitation balade paysagère "OGS" du 10/05/2023	25/04/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Publication réseaux sociaux	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	26/04/2023

La vision globale de la communication autour du projet

Plusieurs canaux de communication mobilisés par la Communauté urbaine :

COMMUNE	TYPE D'INFORMATION	TITRE	DATE DE PUBLICATION
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Newletters n°3 "lancement concertation numérique - quizz en ligne PADD" aux 322 inscrits	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	04/05/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Publication réseaux sociaux	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	07/05/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Actualité Paris Normandie format papier rubrique "agenda"	Invitation balade paysagère du 10/05/2023	08/05/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Actualité Paris Normandie format papier rubrique "agenda"	Invitation balade paysagère du 10/05/2023	09/05/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Envoi d'un texte d'actualité par emails aux communes pour communication sur leur réseaux	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	10/05/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Publication réseaux sociaux	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	12/05/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Envoi d'un email aux participants des précédents ateliers/balades	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	12/05/2023
CRIQUETOT-L'ESNEVAL	Actualité panneaux pocket	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	10/05/2023
CRIQUETOT-L'ESNEVAL	Publication réseaux sociaux	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	13/05/2023
HEUQUEVILLE	Publication réseaux sociaux	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	12/05/2023
GONNEVILLE-LA-MALLET	Actualité panneaux pocket	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	10/05/2023
SAINT-LAURENT-DE-BREVEDENT	Publication site internet	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	10/05/2023
VERGETOT	Publication site internet	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	10/05/2023
OCTEVILLE-SUR-MER	Publication site internet	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	10/05/2023

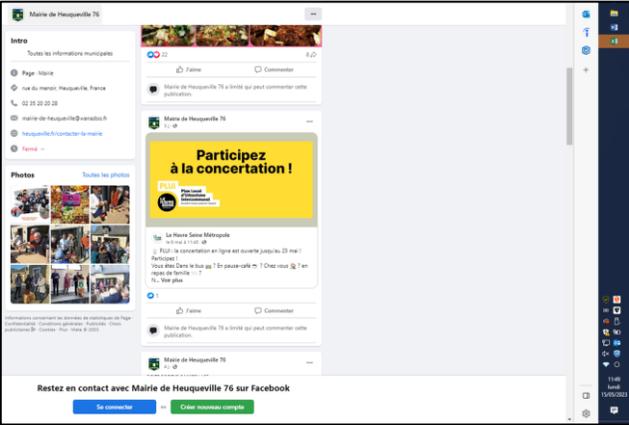
La vision globale de la communication autour du projet

Plusieurs canaux de communication mobilisés par la Communauté urbaine :

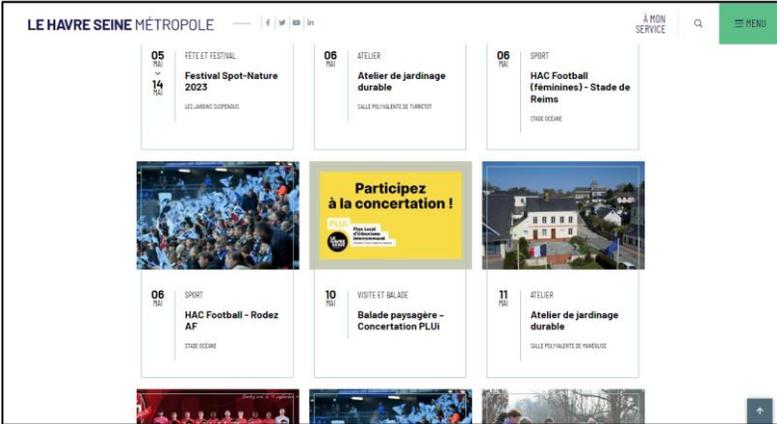
COMMUNE	TYPE D'INFORMATION	TITRE	DATE DE PUBLICATION
BEAUREPAIRE	Actualité panneaux pocket	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	10/05/2023
VILLAINVILLE	Actualité panneaux pocket	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	10/05/2023
LES TROIS PIERRES	Actualité panneaux pocket	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	11/05/2023
ANGLESQUEVILLE-L'ESNEVAL	Actualité panneaux pocket	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	11/05/2023
SAINT-MARTIN-DU-BEC	Actualité panneaux pocket	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	11/05/2023
GOMMERVILLE	Publication réseaux sociaux	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	11/05/2023
CAUVILLE-SUR-MER	Publication réseaux sociaux	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	11/05/2023
OCTEVILLE-SUR-MER	Publication réseaux sociaux	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	11/05/2023
OCTEVILLE-SUR-MER	Actualité panneaux pocket	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	11/05/2023
GOMMERVILLE	Publication site internet	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	12/05/2023
HARLFEUR	Publication site internet	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	12/05/2023
GAINNEVILLE	Actualité panneaux pocket	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	15/05/2023
ANGERVILLE-L'ORCHER	Actualité panneaux pocket	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	15/05/2023
TURRETOT	Actualité panneaux pocket	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	15/05/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Actualité INTRACOM	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	15/05/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Publication réseaux sociaux	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	18/05/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Actualité Paris Normandie	Lancement concertation numérique - quizz en ligne	18/05/2023
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Actualité magazine Territoire	Information phase PADD	24/05/2023

La vision globale de la communication autour du projet

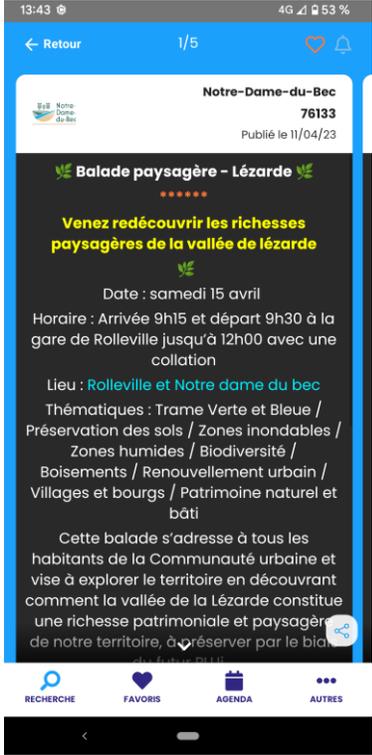
Plusieurs canaux de communication mobilisés par la Communauté urbaine et relayés par les communes :



Post Facebook de la Mairie de Heuqueville



Invitation aux balades paysagères depuis le site de la CU



Relai numérique par Notre-Dame-du-Bec

PLUi

Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Accueillir l'avenir, préserver l'espace

LE DISPOSITIF DE LA CONCERTATION *DURANT LA PHASE PADD*

PLUi

Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal



Accueillir l'avenir, préserver l'espace



1. Les stands PLUi

Les 29
mars et 6
avril 2023



© Le Havre Seine Métropole



L'objectif des stands était de donner de la visibilité à la démarche d'élaboration du PLUi et d'expliquer les enjeux de la phase de PADD, **afin que chacun puisse s'appropriier le projet et se mobilise pour les temps de concertation à venir.** Les stands ont permis de créer ou de maintenir le lien avec les citoyens, via une communication tangible.

1 stand PLUi à Gonneville-la-Mallet le 29/03/2023

1 stand PLUi à Montivilliers le 06/04/2023

3 animateurs par jour pendant 3 heures (de 09h à 12h)

PLUi

Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal



Accueillir l'avenir, préserver l'espace

1. Le stand PLUi à Gonneville-la-Mallet

Remarques des participants

- Habitant(e) d'Anglesqueville-l'Esneval : Enquête Faune et flore en février 2022. Zone agricole pas déclarée en zone d'exploitation. Par ailleurs, les mares sont bouchées et les haies disparaissent, il faut les protéger.
- Habitant(e) d'Epouville : Trouver des terrains constructibles sur une autre communes est compliqué, hors de prix.
- Habitant(e) de Criquetot-l'Esneval : Démarchage pour isolation par extérieur. Quelles règles pour l'alignement des façades en front bâti et les ITE ? L'isolation par l'extérieur risque d'engendrer des écarts de front bâti en termes de matériaux et alignement.
- Habitant(e) de Saint-Jouin-Bruneval : Gites et volonté de protection des bâtiments patrimoniaux. Problématique des règles d'isolation pour la location. Volonté d'être dans le répertoire du patrimoine.
- Habitant(e) d'Octeville-sur-mer : Eviter d'avoir des règles trop uniformes. Il faut laisser le choix en étant incitatif et pas obligatoire. L'isolation par l'extérieur est un vrai sujet, les aides ne sont pas assez incitatives et pas destinées à tout le monde.
- Habitant(e) d'Etretat : La question du stationnement est prioritaire sur cette commune. Comment accueillir favorablement les touristes ? Les habitants ont de vrais enjeux pour accueillir les touristes. Il faudrait un atelier spécifique aux enjeux d'Etretat.



© Le Havre Seine Métropole

PLUi

Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal



Accueillir l'avenir, préserver l'espace



18 communes représentées
parmi les habitants avec qui les
équipes ont échangé

1. Le stand PLUi à Montivilliers

Remarques des participants

- Habitant(e) de Goderville: Plus de communication sur les transports collectifs existants pour aller sur Etretat pour les touristiques.
- Habitant(e) de Montivilliers: Pas assez de parking. Arrêter de construire, plus de pavillons et stop aux grands immeubles autant dans le centre-ville. Plus de commerces (chaussures...), diversifier l'offre commerciale. Préserver patrimoine à Montivilliers.
- Habitant(e) de Montivilliers: Augmenter la fréquence des bus et le nombre de place de parking à Montivilliers.
- Habitant(e) du Fontenay: Entretien des trames vertes et bleues (espaces verts, ruisseaux, bassin de rétention...) et trop de vitesse des voitures.
- Habitant(e) de Montivilliers: Trop de voiture sur les trottoirs... renforcer les mobilités douces et réduire la place de la voiture. Difficulté de se déplacer à pied dans le centre-ville (trottoirs pas adaptés) et préserver le patrimoine
- Habitant(e) de Montivilliers: Demande d'une réunion publique d'information et de co-construction du projet du PLUi dans la 2eme commune de la CU à Montivilliers (avant que toutes les décisions soient prises).



© Le Havre Seine Métropole



15 communes représentées
parmi les habitants avec qui les
équipes ont échangé

PLUi

Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal



Accueillir l'avenir, préserver l'espace

1. Les stands PLUi

Les chiffres clés de l'événement :



© Le Havre Seine Métropole

PLUi

Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal



Accueillir l'avenir, préserver l'espace

2. Les balades paysagères

Les 15
avril et 10
mai 2023



© Le Havre Seine Métropole

Les balades paysagères, organisées en partenariat avec le CAUE76, se sont déroulées dans deux lieux significatifs pour le territoire : la vallée de la Lézarde, à cheval sur les communes de Rolleville et Notre-Dame-du-Bec et sur la commune de Saint-Jouin-Bruneval pour aborder les questions d'espaces littoraux et agricoles.

Les objectifs des balades :

- **Explorer et découvrir** à forts enjeux patrimoniaux et paysagers
- Comprendre **comment le PLUi peut agir sur les espaces naturels et littoraux** préservés et les tissus urbains qui les entourent

Des thématiques multiples abordées au travers du dispositif

PLUi

Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal

LE
HAVRE
SEINE
MÉTROPOLÉ

Accueillir l'avenir, préserver l'espace

2. La balade paysagère de la Vallée de la Lézarde

Le déroulé de la balade paysagère :

Balade avec points d'arrêts sur les enjeux paysagers et écologiques de la rivière de la Lézarde :

- Les éléments écologiques (la mare de la gare de Rolleville, ...), les éléments bâtis (ancienne ligne de chemin de fer...), la trame verte et bleue (la ripisyle, ...), les zones agricoles (préservation des espaces boisés, rôle des prairies pour limiter l'érosion, ...), l'urbanisation non maîtrisée.

Temps d'échanges aux différents points d'arrêts :

- Discussion autour des enjeux, des outils du PLUi au service de la préservation et de la protection du patrimoine.
- Discussion pour élaborer des règles communes pour le PLUi, qui ne seraient toutefois pas trop strictes.

→ Document d'accompagnement à la compréhension de la balade

→ Compte-rendu de la balade paysagère



© Le Havre Seine Métropole



4 km



13 arrêts



18 participants

PLUi

Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal



Accueillir l'avenir, préserver l'espace

2. La balade paysagère portant sur les espaces littoraux et agricoles

Le déroulé de la balade paysagère :

Balade avec points d'arrêts sur les enjeux spécifiques des clos-masures :

- Les éléments bâtis (équipements publics, commerces de bouche...), chemins ruraux et prairies (prairies au bord des falaises pour limiter l'érosion, ...) urbanisation non maîtrisée (en particulier de la valléeuse Boucherot), recul du trait de côte, ...

Temps d'échanges convivial :

- Discussion autour des enjeux, des outils du PLUi au service de la préservation du patrimoine.

→ Document d'accompagnement à la compréhension de la balade

→ Compte-rendu de la balade paysagère



© Le Havre Seine Métropole



4 km



13 arrêts



28 participants

PLUi

Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal



Accueillir l'avenir, préserver l'espace

3. La concertation numérique #1

Du 25 avril
au 23 mai
2023

238

CONTRIBUTIONS

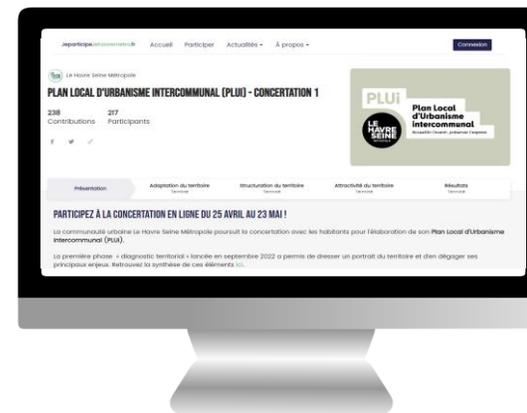


217

PARTICIPANTS

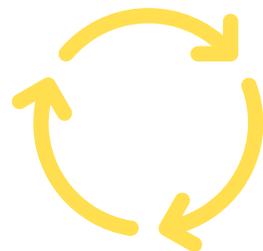


Site internet
Jeparticipe.lehavremetro.fr



Les trois thématiques de la concertation numérique

Adaptation du
territoire



Structuration du
territoire

Attractivité du
territoire

Trois thématiques étaient proposées comme fil conducteur des questions posées. Elles faisaient **référence aux trois axes du PADD** en cours de rédaction.

Les thématiques abordées avaient vocation à répondre à plusieurs questions, préalablement définies : **Quelles orientations sont à prendre pour les 10 prochaines années ? Quelles sont nos priorités ? Qu'est-ce que l'on souhaite engager au quotidien pour faire face aux enjeux et répondre aux besoins d'évolutions du territoire ?**

3. La concertation numérique #1

- **Les objectifs**

La concertation numérique permettait aux habitants du territoire d'apporter leur **point de vue sur trois grandes questions**, faisant parallèlement l'objet de réflexions pour l'écriture des orientations du PADD. Son format numérique avait pour objet de pouvoir élargir le champs des réponses à un public plus large que celui précédemment rencontré dans le cadre du dispositif de concertation déployé.

- **Le public visé**

Le questionnaire s'adressait à l'ensemble des habitants, usagers et actifs du territoire du Havre Seine Métropole, quel que soit l'âge, la commune d'origine ou les communes fréquentées.

- **Les modalités de déploiement de la concertation numérique**

La concertation a été rendue accessible dans un format numérique via une plateforme de contribution pilotée par Le Havre Seine Métropole (<https://jeparticipe.lehavremetro.fr>), du 25 avril au 23 mai, soit pendant une durée d'un mois.

La concertation se présentait sous la forme de **trois modules thématiques comprenant des questions à choix multiples avec des possibilités de réponses libres pour justifier sa réponse**. L'ensemble des réponses n'étaient pas obligatoires expliquant des taux de résultats différents suivants les modules.

- **La finalité de la concertation numérique**

La concertation numérique a pour finalité **d'enrichir les réflexions menées par la Communauté urbaine en lien avec les orientations du PADD**. Les réponses visent à conforter ou non les orientations présentées. Elles figurent comme aide à la décision et éclairage sur la manière dont les habitants perçoivent le développement de leur territoire.

3. La concertation numérique #1

Thématique n°1 – Adaptation du territoire

« Comment adapter le territoire aux changements ? »

55

PARTICIPANTS



Précaution de lecture des données :

L'ensemble des réponses n'étaient pas obligatoires et à choix multiples. Les participants n'avaient pas de limite de réponse parmi celles proposées. Ces indications sont à prendre en compte dans l'appréciation des résultats.

Par ailleurs, le taux faible de répondants n'est pas représentatif du territoire mais donne à voir des tendances exprimées.

Éléments de contexte de la thématique

Le territoire dispose d'un **patrimoine historique, bâti culturel et paysager exceptionnel qui participe à son dynamisme**. Cependant, **ses ressources doivent être protégées** en particulier au regard du changement climatique : ses ressources en eau, ses espaces boisés, sa biodiversité, ses activités agricoles et de pêche.

L'enjeu est double : préserver nos richesses patrimoniales, paysagères et naturelles tout en répondant aux enjeux de transitions énergétiques et environnementales, de sobriété foncière et de résilience.

En définissant les bonnes orientations en matière d'environnement et d'aménagement, le PLUi peut apporter des réponses concrètes à ces enjeux par la définition d'objectifs et de règles d'urbanisme adaptées.

Questions posées aux participants du quizz

- Recensement des patrimoines les plus emblématiques et les plus menacés au sein du territoire
- Action que les participants seraient prêts à mener pour protéger la biodiversité sur le territoire
- Mesure à prendre pour adapter le territoire aux effets du changement climatique
- Mesure à prendre pour atténuer les effets du changement climatique

3. La concertation numérique #1

Thématique n°1 – Adaptation du territoire

« Comment adapter le territoire aux changements ? »

Question 1 – Le recensement des patrimoines les plus emblématiques

Les réponses ont permis de mettre en avant **une diversité de patrimoine emblématiques** parmi la typologie proposée et détaillée ci-après. Plusieurs lieux et espaces de biodiversité ont été mentionnés de manière récurrente.

Au travers des réponses apportées, il apparaît une diversité de réponse permettant de **révéler les nombreuses richesses du territoire** d'un point de vue patrimonial. Il est clairement exprimé une volonté de pouvoir **valoriser et révéler les espaces naturels structurants du territoire** tout comme les différents patrimoines bâtis. Les participants confirment leur intérêt à valoriser les différents sites, représentatifs de **l'identité de leur territoire**.

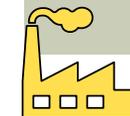
Deux orientations du PADD sont ainsi confortées :

- Préserver la diversité et la qualité des sites, paysages et patrimoines
- Valoriser les ensembles naturels du territoire et améliorer leurs fonctionnalités



Patrimoines paysagers et naturels emblématiques

- *Le littoral*
- *L'Estuaire de la Seine*
- *Les éléments paysagers associés aux clos-masures*



Patrimoines portuaires et industriels emblématiques

- *Les cheminées EDF*
- *Le port du Havre*
- *La zone industrielle du Havre*



Patrimoines bâtis, ruraux et religieux emblématiques

- *Les maisons et villas du littoral*
- *Les châteaux*
- *Les centres historiques*
- *Les clos-masures*
- *Abbaye de Montivilliers et Gravelle*
- *Cathédrale Notre Dame du Havre*

3. La concertation numérique #1

Thématique n°1 – Adaptation du territoire

« Comment adapter le territoire aux changements ? »

Question 1 – Le recensement des patrimoines les plus emblématiques

PATRIMOINES <u>NATURELS</u> EMBLÉMATIQUES	PATRIMOINES <u>PAYSAGERS</u> EMBLÉMATIQUES
Les parcs et jardins : jardins suspendus du Havre, forêt de Montgeon, parc de Rouelles, parc des Saules (Epouville)	Les espaces paysagers liés aux clos masures : haies paysagères, talus plantés, alignements boisés
Les vallées et valleuses : Vallée de Gonfreville-l'Orcher, Vallée de l'Oudalle, vallée de la Risle, Vallée de la Rouelle, Valleuses du Tilleul	
Les espaces naturels liés au littoral : plages et falaises d'Etretat, plage du Havre, plage de Saint-Jouin-Bruneval, Cap de la Hève (Sainte-Adresse), plage d'Antifer (Le Tilleul)	
Les espaces naturels en lien avec l'activité agricole : champs normands, agriculture biodynamique en clos-masure, culture du cresson, les champs de lin	
Les chemins de randonnées liés au GR21	Les espaces paysagers liés à l'estuaire de la Seine : point de vue depuis Gonfreville-L'Orcher et depuis La Cerlangue, table d'orientation à Sainte-Adresse, l'Aiguille d'Etretat

3. La concertation numérique #1

Thématique n°1 – Adaptation du territoire

« Comment adapter le territoire aux changements ? »

Question 1 – Le recensement des patrimoines les plus emblématiques

PATRIMOINES <u>RURAUX</u> EMBLÉMATIQUES	PATRIMOINES <u>RELIGIEUX</u> EMBLÉMATIQUES
<ul style="list-style-type: none">• Centre-ville : Criquetot-L'Esneval, Heuqueville, Saint-Jouin-Bruneval• Moulin du Gray et de la Lézarde (Epouville)• La Halle au blé (Gonneville-la-Mallet)• La rue de la cité Havraise• La place d'Angerville-l'Orcher• Place Saint-Nicolas (Cauville-sur-mer)• Ancienne école (Gainneville)• Les anciennes fermes (portais et piliers)	<ul style="list-style-type: none">• Chapelle : Notre Dame des Flots (Sainte Adresse), Sainte-Clothilde (Rolleville), Saint-Michel d'Ingouville (Le Havre)• Abbaye : Graville et sa vierge noire, et Montivilliers• Eglise : Saint Joseph (Le Havre), Eglise de Saint-Laurent de Brevédent, Saint-Pierre à Gainneville, Saint-Jean d'Abbetot (La Cerlangue), Eglise de Rouelles,• Cathédrale Notre Dame (Le Havre),• Cimetière de Montivilliers

PATRIMOINES BÂTIS EMBLÉMATIQUES

Le **clos masure** et l'ensemble des bâtiments le composant notamment : *Les Jonquilles (Gainneville), Criquetot-L'Esneval, Ferme de la Bouteillerie (Le Havre), Ferme Le Gallais (Le Havre)*

- Les **centres-villes** : Montivilliers, Harfleur, Perret au Havre, Octeville-sur-Mer
- Les **manoirs** : Cheinisse (Epouville), Le clos des Fées (Saint-Jouin-Bruneval)
- Les **châteaux** : Château du Bec (Saint-Martin-du-Bec), Château de Fréfosse (Le Tilleul), Gommerville
- Les **villas historiques** à Sainte-Adresse

Divers bâtiments :

- Le MUMA (Le Havre)
- L'hôtel des ingénieurs (Le Havre)
- Le phare de la Hève (Sainte Adresse)
- Le moulin de Tauvais (Le Havre)
- Le pont de Normandie
- Les bâtisses en colombages
- Les anciennes maisons à pans de bois
- Les colombiers en brique et silex
- Les bâtiments agricoles liés aux clos-masures
- Les bâtiments en brique
- Les maisons de maitres

3. La concertation numérique #1

Thématique n°1 – Adaptation du territoire

« Comment adapter le territoire aux changements ? »

Question 1 – Le recensement des patrimoines les plus emblématiques

PATRIMOINES <u>PORTUAIRES</u> EMBLÉMATIQUES	PATRIMOINES <u>INDUSTRIELS</u> EMBLÉMATIQUES
<ul style="list-style-type: none">• Port : Saint-François, Havre, Fécamp• Quartier Saint-Nicolas (Le Havre)• Les épaves à Aquacaux• La cloche des Docks• En lien avec le port du Havre : la jetée, les grues, les portiques de Port 2000, les docks Vauban• Phares : Cap de la Hève, Poterie Cap d'Antifer,• Les vestiges du clos des allées d'Harfleur• Quartier de L'Eure• Les portiques des ateliers Caillard (Le Havre)	<ul style="list-style-type: none">• Les docks (Le Havre)• Les usines Renault (Sandouville)• Les cheminées de l'ancienne centrale EDF (Le Havre)• La gare maritime (Le Havre)• La zone industrielle (Le Havre)• La raffinerie Total (Le Havre)• L'usine Dresser (Le Havre)

3. La concertation numérique #1

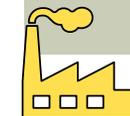
Thématique n°1 – Adaptation du territoire

« Comment adapter le territoire aux changements ? »



Patrimoines paysagers et naturels menacés

- *Le littoral*
- *L'Estuaire de la Seine*
- *Les éléments paysagers associés aux clos-masures*



Patrimoines portuaires et industriels menacés

- *Les cheminées EDF*
- *Le port du Havre*
- *Les docks*

Question 2 – Le recensement des patrimoines les plus menacés

Les réponses ont permis de mettre en avant **une diversité d'éléments du patrimoine menacés** parmi la typologie proposée et détaillée ci-après. Plusieurs lieux et espaces de biodiversité ont été mentionnés de manière récurrente.

Au travers des réponses apportées, il apparaît une diversité de marqueurs du territoire à protéger. Il est clairement exprimé une volonté de limiter l'urbanisation et de redonner une seconde vie aux clos-masures.



Patrimoines bâtis, ruraux et religieux menacés

- *Les maisons et villas du littoral*
- *Les centres historiques*
- *Les clos-masures*

Deux orientations du PADD sont ainsi confortées :

- Préserver la diversité et la qualité des sites, paysages et patrimoines
- Valoriser les ensembles naturels du territoire et améliorer leurs fonctionnalités

3. La concertation numérique #1

Thématique n°1 – Adaptation du territoire

« Comment adapter le territoire aux changements ? »

Question 2 – Le recensement des patrimoines les plus menacés

PATRIMOINES <u>NATURELS</u> MENACÉS	PATRIMOINES <u>PAYSAGERS</u> MENACÉS
Les bois, parcs et jardins : les arbres face à l'immeuble Dufayel ; les Marettes, les Jonquilles près de Gainneville ; les alignements d'arbres ; les jardins publics du Havre	Les espaces paysagers liés aux clos masures et aux fermes en général . La transformation des bâtiments entraîne la coupe des arbres des talus aux alentours.
Les vallées et valleuses : vallée de la rivière Saint-Laurent, les chemins côtiers d'Octeville-sur-mer	
Les espaces naturels liés au littoral : falaises et sentiers d'Etretat, les zones humides de l'embouchure de la Seine ; lutte contre les déchets ; l'Estuaire de la Seine ; la vallée de Lézarde et son canal ; le Plateau ; la zone inondée du pont de Normandie ; les herbages ; le littoral de Sainte Adresse ; la plage du Tilleul ; la plage de Saint-Jouin-Bruneval ; la plage du Havre	Les espaces paysagers liés à l'estuaire de la Seine : le Nice Havrais à Sainte-Adresse (villas, jardins, ...) ; les villas au Havre et dans l'ensemble de la CU ; le point de vue de la Hève ; les points de vue à Aquacaux à Octeville-sur-mer ; la baie de la Seine ; le point de vue de Rogerville
Les espaces naturels en lien avec l'activité agricole : Les zones agricoles proche du centre-ville d'Octeville-sur-mer menacées d'urbanisation ; les talus cauchois ; les espaces agricoles	
Les chemins de randonnées liés au GR21	

3. La concertation numérique #1

Thématique n°1 – Adaptation du territoire

« Comment adapter le territoire aux changements ? »

Question 2 – Le recensement des patrimoines les plus menacés

PATRIMOINES RURAUX MENACÉS	PATRIMOINES RELIGIEUX MENACÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Centre-ville : le centre d'Etretat menacé par les submersions • Les sentiers d'Etretat • Villages « victimes » de l'urbanisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Chapelle : Notre Dame des Flots (Sainte-Adresse); Saint-Michel (Le Havre) • Abbaye : Saint-Jean-d'Abbetot à la Cerlangue • Eglise : Harfleur, Octeville-sur-mer

PATRIMOINES BÂTIS MENACÉS

Le **clos masure** et l'ensemble des bâtiments le composant notamment : *Octeville, Emfrayette*.

- Les **centres-villes** : centre Perret du Havre, les quartiers du Havre qui risquent d'être submergés avec la montée des eaux, les anciennes rues du vieux Havre
- Les **manoirs** :
- Les **châteaux** :
- Les **villas historiques** à Sainte-Adresse
- Les **clos-masures** : ne pas en faire des lotissements, leur redonner leur architecture initiale ; les bâtiments agricoles en général
- Le **moulin de Tauvais à Rouelles** (Le Havre).
- Les **tours EDF**
- Le **Pont de Tancarville**
- Le **Clos des Fées Saint-Jouin Bruneval**
- **L'Hôtel de la Rose** centre historique d'Harfleur
- **L'Hôpital Flaubert**
- Ancienne **école mairie de Gainneville**
- La LER
- L'ancienne base de l'OTAN
- **Divers bâtiments** : les **colombiers** ;

3. La concertation numérique #1

Thématique n°1 – Adaptation du territoire

« Comment adapter le territoire aux changements ? »

Question 2 – Le recensement des patrimoines les plus menacés

PATRIMOINES PORTUAIRES MENACÉS	PATRIMOINES INDUSTRIELS MENACÉS
<ul style="list-style-type: none">• Les docks• Les cheminées de l'ancienne centrale EDF• Quartier : anciens ateliers du quartier de L'Eure• L'ancienne gare maritime du Havre• Le phare du Tilleul	<ul style="list-style-type: none">• Les docks de la « French Lines »• Les anciens quais• Les cheminées de l'ancienne centrale EDF (Le Havre)

3. La concertation numérique #1

Thématique n°1 – Adaptation du territoire

« Comment adapter le territoire aux changements ? »

Question 3 – La protection de la biodiversité

Pour les habitants, les actions les plus pertinentes et sur lesquelles des règles permettant la protection et la valorisation de la biodiversité pourraient être engagées sont :

- Sauvegarder et imposer les éléments de natures ordinaires **(27% de réponse)**
- Avoir des clôtures végétales permettant de préserver ou de remettre en état les continuités écologiques mais aussi de faciliter les écoulements d'eau **(21% de réponse)**

Ainsi selon les, réponses exprimées la **protection de la biodiversité apparait comme un enjeu majeur** et pour lequel des règles plus précises pourraient être engagées au travers du règlement du PLUi.

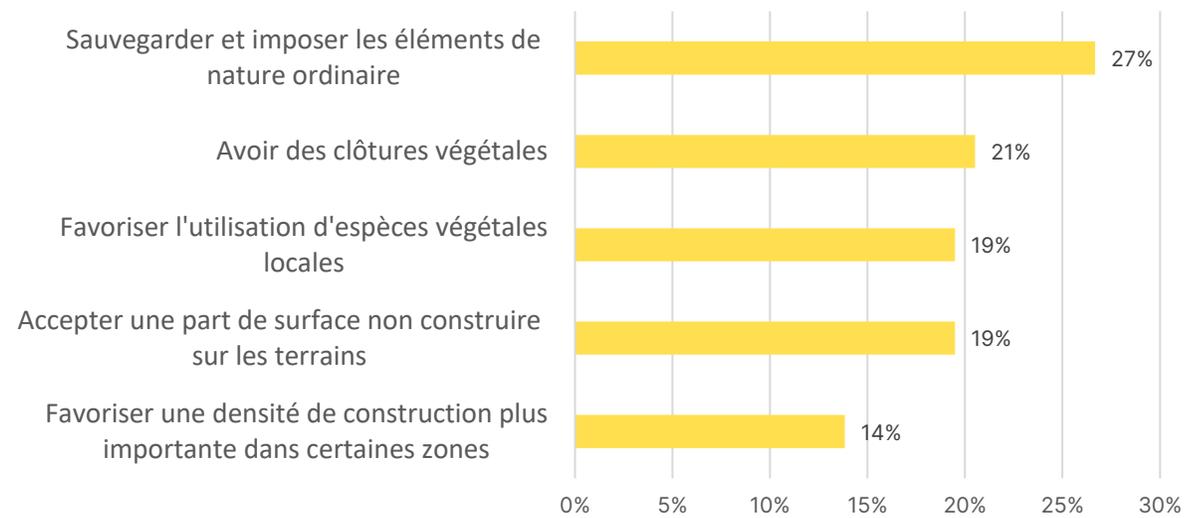
Une orientation du PADD est ainsi confortée :

- Valoriser les ensembles naturels du territoire et améliorer leurs fonctionnalités

Précaution de lecture des résultats :

Une précaution est à prendre sur l'enjeu de densification de certaines zones, qui ne fait pas consensus, devant s'accompagner **d'une pédagogie et d'une meilleure explication des avantages et nécessités d'une telle démarche.**

En tant qu'habitants et usagers, quelles actions seriez-vous prêts à mener pour protéger et valoriser la biodiversité de notre territoire ?



3. La concertation numérique #1

Thématique n°1 – Adaptation du territoire

« Comment adapter le territoire aux changements ? »

Question 4 – Adaptation aux changements climatiques

La notion d'adaptation fait référence **aux impacts du changement climatique** sur le territoire et aux actions permettant de diminuer la vulnérabilité de ce dernier.

Il était ainsi demandé aux habitants de s'exprimer sur les mesures à prendre collectivement pour adapter le territoire à ses changements.

Les deux mesures plébiscitées témoignent **d'une conscience environnementale** de plus en plus prégnante s'exprimant au travers de mesures favorisant **la préservation des espaces paysagers** quel que soit les tissus urbains et permettant de **préserver la ressource en eau**.

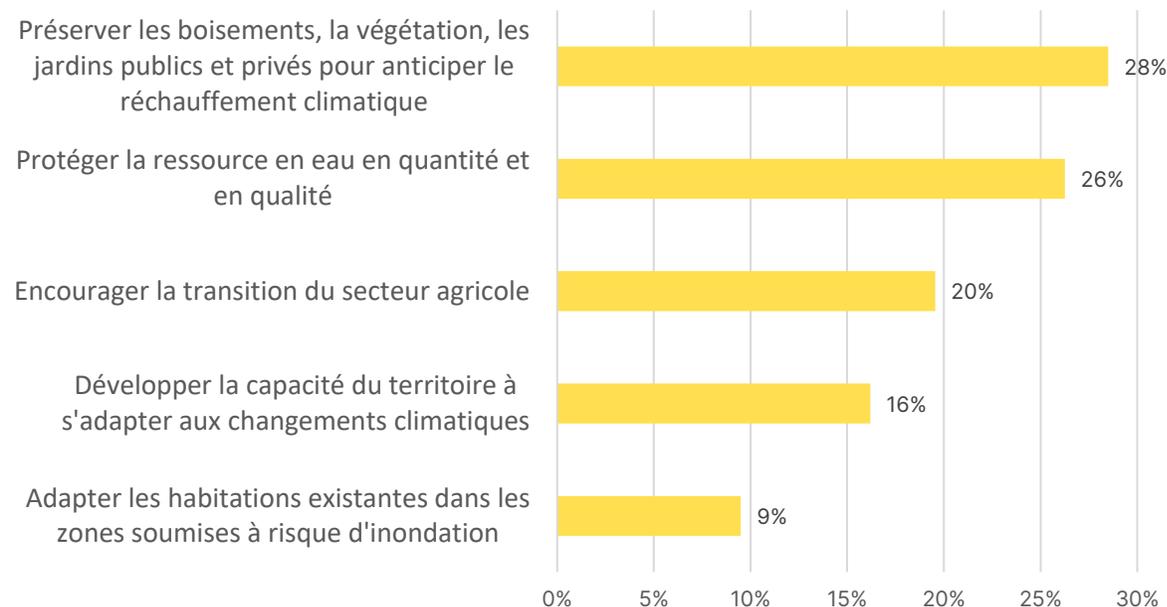
Trois orientations du PADD sont ainsi confortées :

- Ménager les ressources naturelles du territoire
- Soutenir l'économie agricole locale
- Tenir compte des vulnérabilités du territoire face aux changements climatiques et à l'exposition aux risques

Précaution de lecture des résultats :

L'enjeu « **d'adaptation des habitations existantes** » n'est pas la mesure la plus collectivement partagée, signe d'un enjeu de clarification de la notion et des impacts quotidiens que cela pourrait avoir sur les habitants du territoire.

Quelles mesures sont à prendre collectivement pour adapter notre territoire aux effets du changement climatique ?



3. La concertation numérique #1

Thématique n°1 – Adaptation du territoire

« Comment adapter le territoire aux changements ? »

Question 5 – Atténuation du changement climatique

L'atténuation du changement climatique signifie une diminution du réchauffement de la planète et passe notamment par la réduction des gaz à effet de serre. Le territoire de la Communauté Urbaine est considéré comme **un territoire multirisque** qui nécessitent la mise en œuvre d'actions et d'investissements visant à les prévenir et à les prendre en compte dans la manière de faire le territoire.

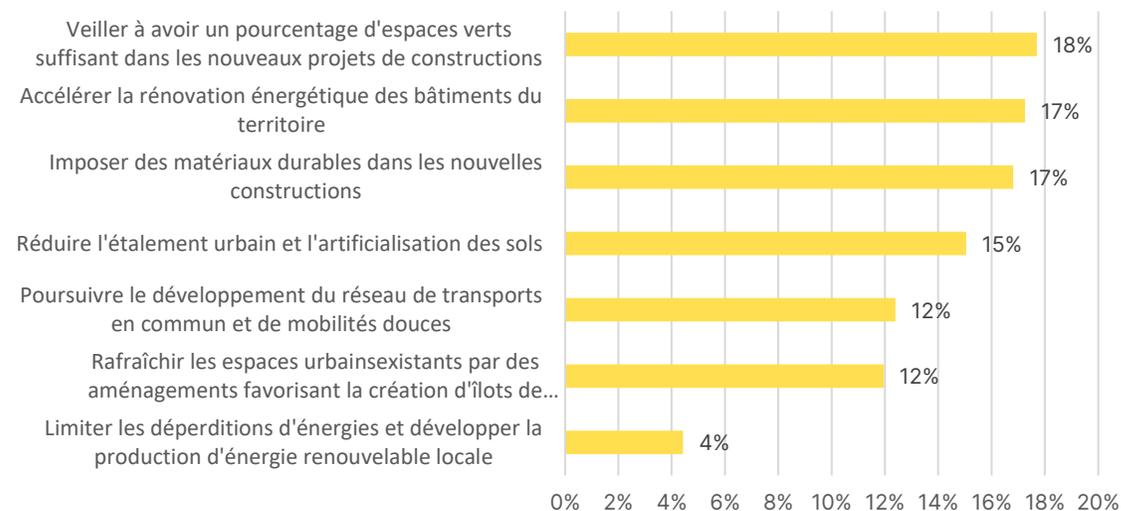
Plusieurs mesures peuvent être prises de manière à atténuer les effets du changements climatiques et faisaient l'objet d'un positionnement au travers de la question posée. Il est intéressant de constater que **4 mesures se dégagent parmi celles proposées** :

- Veiller à avoir un pourcentage d'espaces verts suffisant dans les nouveaux projets de constructions (**réponse à 18%**)
- Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments (**réponse à 17%**)
- Imposer des matériaux durables dans les nouvelles constructions (**réponse à 17%**)
- Réduire l'étalement urbain et l'artificialisation des sols (**réponse à 15%**)

Précaution de lecture des résultats :

La production d'énergie renouvelable locale ne semble pas faire l'objet d'une mesure prioritaire pour les répondants. Il serait intéressant de pouvoir mieux développer cette orientation pour comprendre les raisons ou les besoins d'information supplémentaire permettant de mieux appréhender le point de vue des participants.

Quelles mesures sont à prendre collectivement pour atténuer les effets du changement climatique sur notre territoire ?



Deux orientations du PADD sont ainsi confortées :

- Agir pour la transition énergétique afin de tendre vers la neutralité carbone à horizon 2050
- Tenir compte des vulnérabilités du territoire face aux changements climatiques et à l'exposition aux risques

3. La concertation numérique #1

77

PARTICIPANTS



Thématique n°2 – Structuration du territoire

« Quelle structuration du territoire ? »

Éléments de contexte de la thématique

Le territoire dispose d'une **armature urbaine diversifiée** : centralité, pôles urbains, espaces ruraux etc. La dynamisation de ces espaces est un enjeu fort.

Le territoire est structuré et organisé de manière à **promouvoir un développement équilibré**, en phase avec la diversité des communes, on appelle cela **l'armature territoriale ou urbaine**.

L'armature urbaine de la Communauté urbaine s'appuie sur 5 rangs qui regroupent l'ensemble des communes (cf. carte annexe p54). Chaque rang porte des ambitions de développement adaptées aux enjeux du territoire, en matière de politique de l'habitat, de sobriété foncière et de développement de l'offre en équipements / services / commerces.

Le PLUi vise à renforcer les liens entre ces différents espaces, en donnant à chaque habitant un égal accès aux équipements, services et commerces.

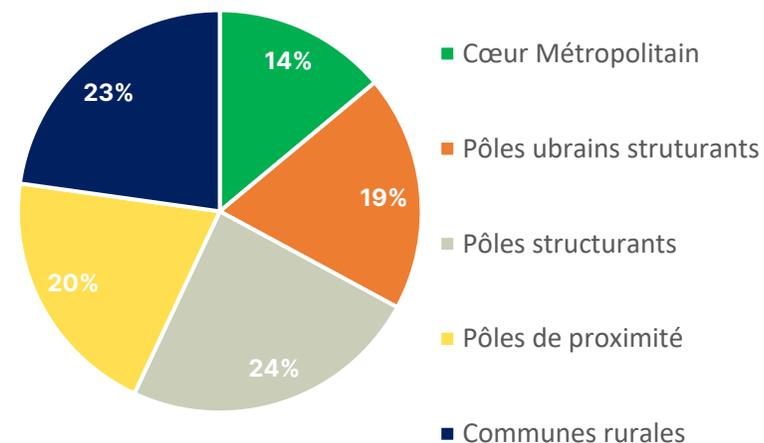
Questions posées aux participants du quizz

- La notion de proximité exprimée en minutes et selon les types de transports
- Les actions à engager pour changer des habitudes de déplacement
- Les commerces à développer dans le milieu rural
- Les équipements et services manquants

Précaution de lecture des données :

Les réponses des habitants, pour cette thématique, sont analysées à la lumière du rang de leur commune d'habitation dans l'armature territoriale. Elles donnent à voir la répartition des répondants selon leur commune d'habitation avec une bonne représentativité des répondants malgré un taux de réponse non suffisamment élevé pour être représentatif du territoire.

Originaire des répondants pour la thématique « structuration » selon l'armature territoriale du Havre Seine Métropole



3. La concertation numérique #1

Thématique n°2 – Structuration du territoire

« Quelle structuration du territoire ? »

Question 1 & 2 – La proximité selon les différents types de transports

Le projet de territoire entend construire la métropole des proximités et des complémentarités territoriales en phase avec la diversité des communes.

La question visait à questionner la notion de proximité pour déterminer ce qui fait proximité au regard de sa commune de résidence et des types de transports utilisés.

Pour les habitants, la proximité se situe globalement autour de 15 à 20 minutes selon les modes de transports qu'ils soient motorisés ou actifs (cf. graphique). La différence est nette entre la marche à pied (14,5 min en moyenne) et les autres modes de transports (entre 17 et 21 min en moyenne).

Sur la notion des modes de déplacement, la voiture est le mode de déplacement le plus utilisé à 50% parmi les répondants puis arrive en deuxième position la marche à pied (cf. graphique).

Trois orientations du PADD sont ainsi confortées :

- S'appuyer sur une armature urbaine équilibrée, support de développement territorial
- Renforcer les centralités comme lieux privilégiés d'intensité urbaine
- Répondre aux différents besoins en équipements et services publics des habitants

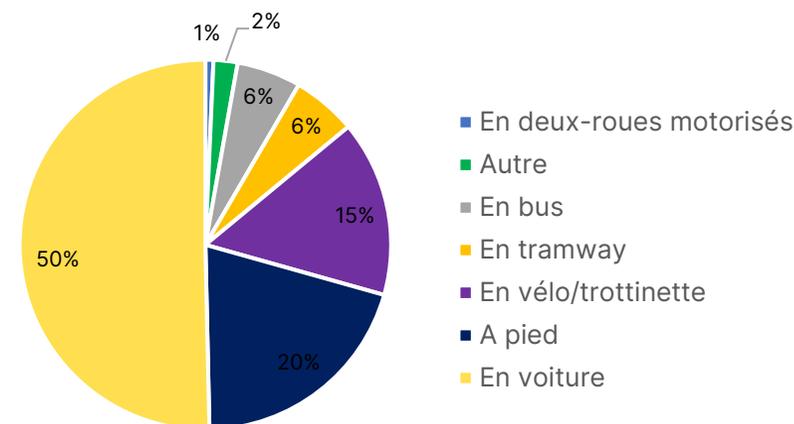
Précaution de lecture des données :

Les participants étaient invités à se positionner sur une « estimation de proximité » située entre 5 et 45 minutes pour définir la proximité, peu importe le mode de transports utilisés.

Combien de minutes faut-il pour parler de proximité ?

	MOYENNE EXPRIMÉE
A PIED	14,5 minutes
EN BUS	21 minutes
EN TRAMWAY	18 minutes
EN VÉLO/TROTTINETTE	17 minutes
EN DEUX-ROUES MOTORISÉ	17 minutes
EN VOITURE	20 minutes

Avec quels modes de transports vous déplacez-vous le plus sur le territoire du Havre Seine Métropole ?



3. La concertation numérique #1

Thématique n°2 – Structuration du territoire

« Quelle structuration du territoire ? »

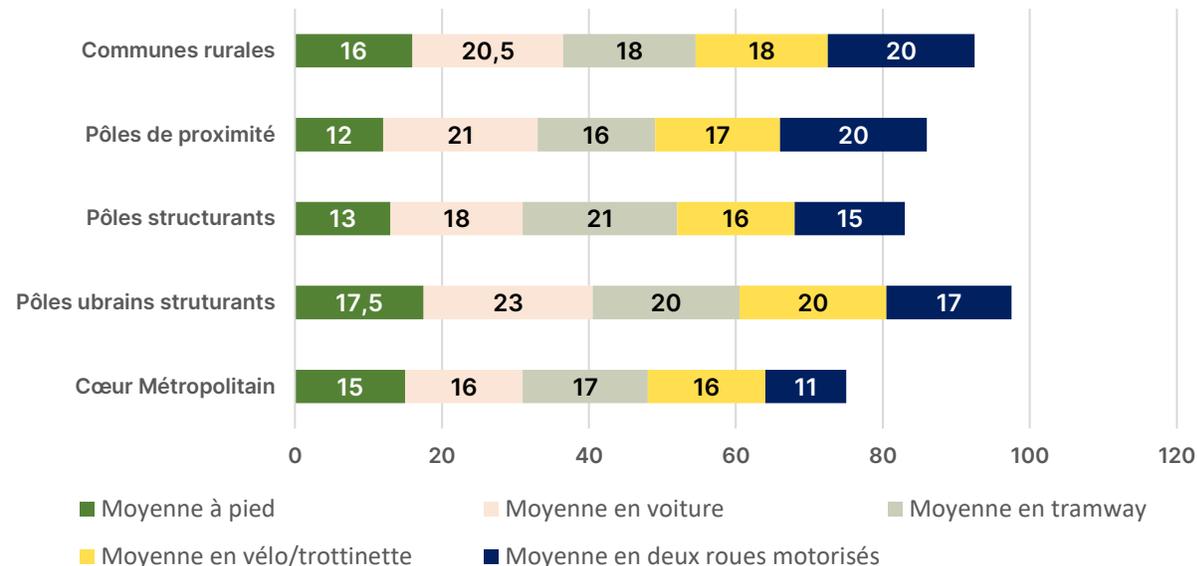
Question 2 – La proximité selon les différents types de transports et l'armature urbaine

La notion de proximité a aussi été analysée sous le prisme de l'armature urbaine (cf. carte en annexe p 54) permettant de la déterminer selon la commune de résidence du répondant et les types de transports proposés.

Selon le lieu de résidence et son rang dans l'armature urbaine, la proximité ne se perçoit pas de la même manière :

- **A pied**, il faut compter en moyenne 12 et 13 minutes dans les pôles de proximité et pôles structurants tandis qu'elle est de 16 dans les communes rurales ou 15 dans la ville-centre.
- **En voiture**, la moyenne de proximité est plus faible dans le cœur métropolitain (*moyenne de 16*) par rapport aux pôles urbains structurants (*moyenne de 23 ou dans les pôles de proximité (21)*).
- **En tramway**, elle est la plus réduite dans le cœur métropolitain et les pôles de proximité (*moyenne de 16*) à contrario des pôles structurants (*moyenne de 21*).
- **En vélo et trottinette**, elle se situe quasiment sur les mêmes moyennes à l'exception des pôles urbains structurants (*moyenne de 17 minutes*).
- **En deux-roues motorisé**, la moyenne de proximité s'agrandit au fur et à mesure que l'on est dans une commune rurale.

Proximité moyenne en minutes par type de transports et selon l'armature urbaine



3. La concertation numérique #1

Thématique n°2 – Structuration du territoire

« Quelle structuration du territoire ? »

« Pouvoir bénéficier d'un transport collectif permettant de rejoindre Le **havre** "aussi vite" qu'en voiture et avec une offre de trajets plus fréquente en journée. »

« Des horaires plus réguliers, des lieux de passage plus adaptés. »

« Une plus grande sécurisation des axes de circulation aux vélos. »

« Une ligne de tramway ou une ligne de chemin de fer adaptée pour les travailleurs des communes extérieures du Havre. »

« Pour me rendre au travail en transports en commun (centre-ville du havre) j'aurais besoin que mon temps de trajet soit direct (sans changement et temps d'attente) et d'une durée équivalente à la voiture (30mn). »

Question 3 – Qu'est-ce qui permettrait aux habitants de modifier leurs habitudes de déplacements ?

Les modes de déplacement sont très variés suivants : les pratiques des habitants, l'offre en transports collectifs présente ou encore la commune de résidence. L'objet de la question était d'**identifier les actions possibles à envisager pour influencer les changements de comportements** puisque l'enjeu du territoire est de pouvoir **améliorer les conditions de mobilité selon une organisation réaliste et en s'adaptant aux caractéristiques des différentes parties du territoire.**

Les **réponses des habitants se sont concentrées sur plusieurs thématiques** détaillées ci-après :

- **L'amélioration de la desserte du Havre en transports collectifs** permettra d'utiliser moins sa voiture pour les communes les plus éloignées et doit s'accompagner d'une offre de transports en commun sans correspondance pour Le Havre avec des horaires adaptés et récurrentes.
- **Une offre de transports collectifs plus récurrente, adaptée aux horaires des actifs permettant la desserte de l'ensemble des polarités du territoire** est également mis en avant.
- **L'arrivée future de la ligne de Tramway à Montivilliers** permettra des changements d'habitude dans les modes de déplacement, très attendues des participants.
- **L'amélioration du schéma cyclable** en termes de sécurité, d'aménagement et d'armature territoriale doit pouvoir augmenter l'usage du vélo.

Plusieurs orientations du PADD sont ainsi confortées :

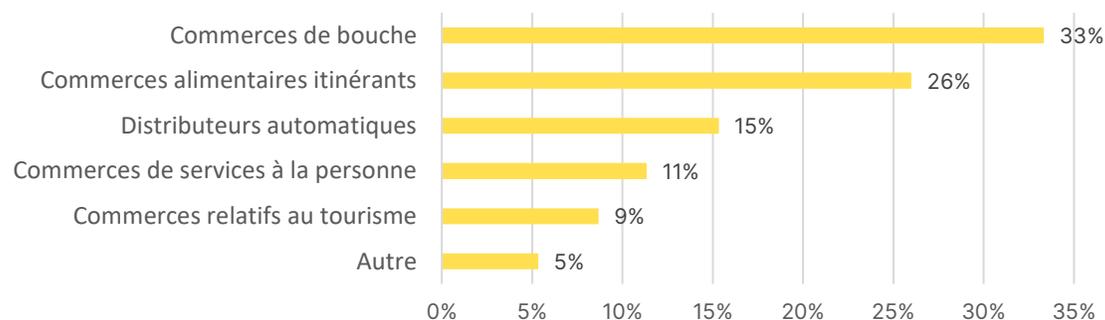
- Poursuivre le développement de l'offre en transports collectifs
- Accompagner le développement des modes actifs
- Maitriser les déplacements automobiles en optimisant les infrastructures existantes

3. La concertation numérique #1

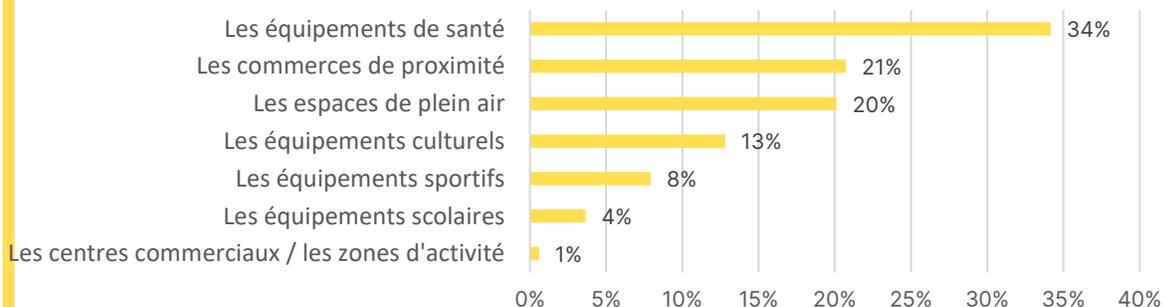
Thématique n°2 – Structuration du territoire

« Quelle structuration du territoire ? »

Quels seraient les commerces à développer dans le milieu rural ?



Selon vous quels sont les équipements et les services actuellement manquants sur le territoire et qu'il s'agirait de développer pour mieux répondre aux enjeux de proximité pour les habitants ?



Question 4 & 5 – Les commerces de proximité en zone rurale, les équipements et services

Le maintien et le développement de l'offre commerciale dans les zones rurales fait partie intégrante des enjeux affirmés par la Communauté Urbaine de façon à préserver l'attractivité et l'armature urbaine du territoire.

Les participants étaient invités à se positionner sur les commerces en commune rural qui serait, selon eux, à développer. D'après eux, en communes rurales, plusieurs types de commerces permettraient de garantir l'animation et l'attractivité des centralités tels que les commerces de bouche (33%) ou encore des commerces alimentaires itinérants (26%).

Les commerces de proximité en zones rurales sont, selon les participants, garants d'un équilibre territorial avec un enjeu fort exprimé autour du maintien à domicile des personnes âgées et de la capacité à faire évoluer les modes de consommation existants.

Le développement de la proximité s'accompagne également d'une présence d'équipements et de services permettant de répondre aux besoins divers de la population. Les participants font remarquer des services et équipements qui pourraient être développés, notamment : équipements de santé (34%), les commerces de proximité (21%), les espaces de loisirs aménagés (20%).

Trois orientations du PADD sont ainsi confortées :

- Répondre aux différents besoins en équipements et services publics des habitants
- Veiller à l'équilibre de l'armature commerciale
- Conforter l'attractivité commerciale du territoire

3. La concertation numérique #1

Thématique n°3 – Attractivité du territoire

« Quelle attractivité pour notre territoire ? »

106

PARTICIPANTS



Éléments de contexte de la thématique

Le souhait de la Communauté Urbaine est de **promouvoir l'attractivité de ce territoire maritime, audacieux et rayonnant.**

En tant qu'habitants et usagers du territoire cela implique également de bénéficier d'un **cadre de vie de qualité et attractif.**

En définissant les bonnes orientations en matière de tourisme, d'emploi, de commerces ou encore d'équipements et de services, **le PLUi peut renforcer l'attractivité du territoire.**

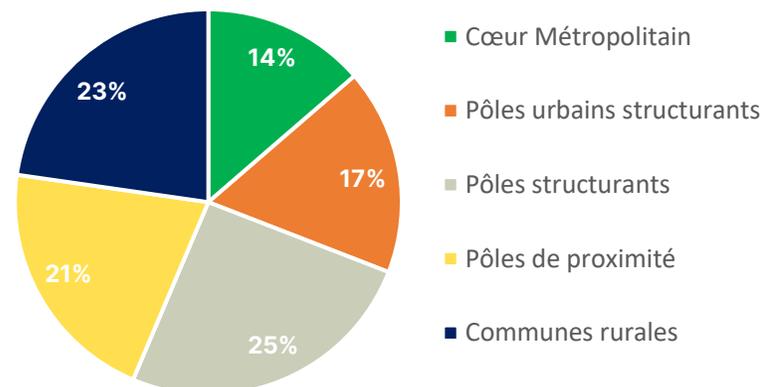
Questions posées aux participants dans le quizz

- La qualité de vie selon les habitants
- Les actions permettant d'améliorer la qualité de vie des habitants
- Les mots clés pour décrire l'attractivité de sa commune
- Les objectifs à atteindre en matière d'attractivité touristique
- Les objectifs à atteindre en matière de développement économiques
- Les objectifs à atteindre en matière de développement industriel

Précaution de lecture des données :

Les réponses des habitants, pour cette thématique, sont analysées à la lumière du rang de leur commune d'habitation dans l'armature territoriale. Elles donnent à voir la répartition des répondants selon leur commune d'habitation avec une bonne représentativité des répondants malgré un taux de réponse non suffisamment élevé pour être représentatif du territoire.

Originaire des répondants selon l'armature territoriale du Havre Seine Métropole



3. La concertation numérique #1

Thématique n°3 – Attractivité du territoire

« Quelle attractivité pour notre territoire ? »

Question 1 & 2 – La qualité de vie et son amélioration selon l'armature urbaine du territoire

Les habitants étaient invités à s'exprimer sur **ce qui fait la qualité de vie dans leur commune** et d'indiquer également ce qui permettrait d'améliorer au quotidien leur qualité de vie.

Les réponses ont notamment faire référence aux thématiques suivantes :

- **La desserte en transports en commun,**
- **La qualité des habitations,**
- **La proximité avec les pôles de proximité,**
- **La qualité des équipements, services et commerces de proximité**

Ces points sont autant d'atouts pour les participants mais aussi de points à améliorer pour favoriser la qualité de vie des habitants du territoire.

Plusieurs orientations du PADD sont ainsi confortées :

- S'appuyer sur une armature urbaine équilibrée, support de développement territorial
- Répondre à la diversité des attentes des ménages en matière de logement
- Poursuivre le développement de l'offre en transports collectifs
- Répondre aux différents besoins en équipements et services publics des habitants
- Conforter l'attractivité commerciale du territoire

Précaution de lecture des données :

Les réponses des habitants, pour cette thématique, sont analysées à la lumière du rang de leur commune d'habitation dans l'armature territoriale.

Les réponses étaient ouvertes et se sont exprimées au travers de plusieurs mots clés mentionnés. Les résultats exprimés mettent en avant les idées les plus récurrentes qui ont été mentionnées.

Des verbatims viennent éclairer le propos.

« Saint-Vigor-d'Ymonville est une commune qui a su conserver sa ruralité tout en développant les offres de proximité (écoles, périscolaire, centre de loisirs, petits commerces et services de santé). Petite ville qui a conservé son âme de village. »

« Le calme de la campagne avec la ville à proximité. » Saint-Martin-du-Manoir

« Les commodités de tous les jours à porter de mains et ceci en étant à la campagne. » Criquetot-L'Esneval

« Pas loin du Havre avec toute la vie sociale, et le début de la campagne avec le calme et les espaces. » Montivilliers

« La qualité paysagère et environnementale. L'impact limité de construction récente et la préservation des végétalisations urbaine. » Gommerville

3. La concertation numérique #1

Qu'est-ce qui fait la qualité de vie de votre commune ? *Classement selon l'armature urbaine du territoire*

Pôle métropolitain	<ul style="list-style-type: none"> • La proximité avec les espaces paysagers (forêt et parcs) • La luminosité du bord de mer • L'urbanisme aéré en lien avec l'urbanisme d'après-guerre • La facilité pour se déplacer 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les nuisances sonores liées à la Rocade • Construire plus de piscine • Améliorer les nuisances sonores • Favoriser davantage les liaisons nord-sud via les modes motorisés et doux
Pôle urbain structurant	<ul style="list-style-type: none"> • La beauté et la diversité des maisons • Le cadre de la campagne aux portes de la Ville • Une densité de population modérée • La proximité avec la ville-centre • Les communes à taille humaine • La qualité des équipements et commerces à proximité des riverains • L'équilibre entre espace urbain et espaces agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le transport entre Sainte Adresse et le tramway • Favoriser la place des déplacements doux pour relier les bourgs entre eux • Multiplier les bornes de recharge électriques • Développer les lieux culturels et espaces de loisirs en plein air • Favoriser la présence de grands espaces ouverts • Créer une offre de logement adaptés au parcours résidentiels • Développer les lieux d'accueil de garde des enfants • Diminuer les nuisances sonores liés aux déplacements routiers
Pôle structurant	<ul style="list-style-type: none"> • La proximité avec la ville-centre • Les commerces et équipements de santé • La desserte en transports en commun 	<ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser les commerces de centre-bourg • Arrêter le bétonnage à outrance • Construire plus de logements sociaux • Revoir la desserte d'Etretat et son stationnement
Pôle de proximité	<ul style="list-style-type: none"> • La présence de commerces et d'une école • Les équipements, commerces et services de proximité • La taille humaine des communes • La ruralité 	<ul style="list-style-type: none"> • Stopper la construction des lotissements • Créer des voies de circulations douces • Multiplier les commerces de proximité et équipement de loisirs • Améliorer les transports en commun pour les seniors • Régler les problèmes de circulation aux heures de pointe
Commune rurale	<ul style="list-style-type: none"> • La proximité avec la ville-centre • Le calme • Les espaces verts • La faible part de circulation routière • L'entretien des villages • L'équipe municipale proche de ses administrés • La ruralité 	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'un moyen de transport en commun direct vers Le Havre / Montivilliers • Favoriser l'installation des commerces de proximités • Permettre l'installation de professionnels de santé • Développer une offre de transports collectifs entre les différentes communes de façon à permettre aux jeunes et seniors de se déplacer • Préserver la qualité paysagère et environnementale des communes rurales

3. La concertation numérique #1

Thématique n°3 – Attractivité du territoire

« Quelle attractivité pour notre territoire ? »

Question 3 – L'attractivité des communes du territoire

Les habitants étaient invités à s'exprimer sur **ce qui fait l'attractivité de leur commune.**

Les réponses ont notamment faire référence aux thématiques suivantes :

- **Les espaces verts**
- **La localisation**
- **Les services et équipements de proximité**
- **Le caractère architectural**

Plusieurs orientations du PADD sont ainsi confortées :

- Préserver la diversité et la qualité des sites, paysages et patrimoines
- Renforcer les centralités comme lieux privilégiés d'intensité urbaine
- Conforter l'attractivité commerciale du territoire

Dans votre quotidien, trouvez-vous votre commune attractive ? Pourquoi ?

Classement selon l'armature urbaine du territoire



3. La concertation numérique #1

Thématique n°3 – Attractivité du territoire

« Quelle attractivité pour notre territoire ? »

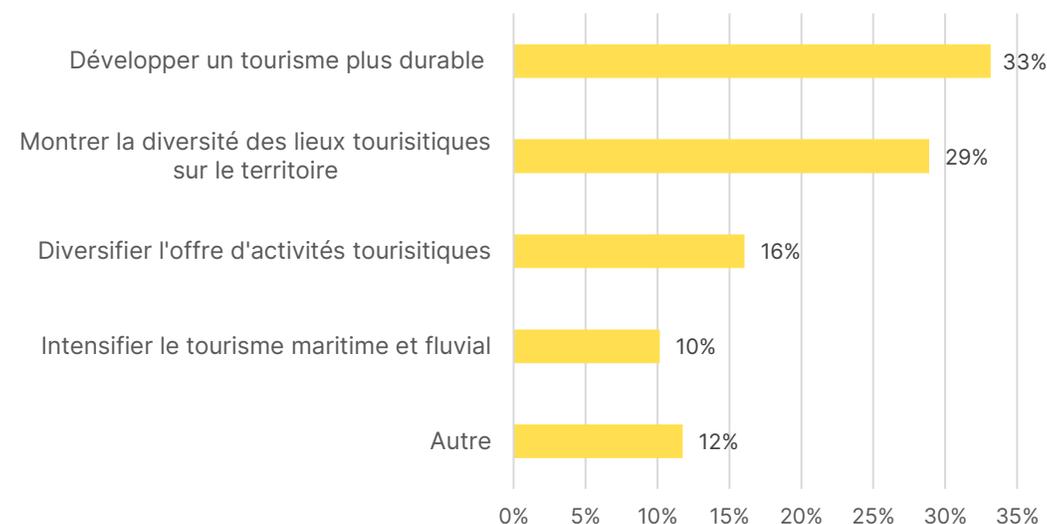
Question 4 – L'attractivité touristique

L'attractivité touristique est un enjeu fort pour le territoire dans la mesure où elle doit **combiner hausse de sa fréquentation et préservation du cadre de vie et de ses ressources**.

Les habitants étaient invités à s'exprimer sur les objectifs prioritaires en matière d'attractivité touristique avec **33 %** des réponses exprimées **en faveur d'un développement d'un tourisme plus durable** et **29%** en faveur d'une plus grande communication sur **la diversité des lieux touristiques sur le territoire**.

Ainsi, les participants **conscients des potentialités de leur territoire** souhaitent le valoriser et le mettre en avant mais ce de manière **plus durable et raisonné**. En effet, le tourisme de masse fait l'objet de plusieurs critiques et d'incompréhension face au souhait de son développement. La diversification de l'offre touristiques liées à l'eau est appréciée mais pourrait s'étendre à d'autres secteurs comme la culture. Il est mis en avant le souhait de pouvoir organiser plus d'évènements pour valoriser le territoire. Il est également suggéré une meilleure qualité et accessibilité de l'offre existante en termes d'horaire d'ouverture. Enfin, le souhait d'un tourisme vert et raisonné est mentionné et pourrait s'accompagner de voies vertes cyclables reliant les communes entre elles.

Selon vous, quels sont les objectifs à atteindre en matière d'attractivité touristique pour notre territoire ?



Trois orientations du PADD sont ainsi confortées :

- Préserver et valoriser la diversité des patrimoines
- Renforcer la capacité de la destination à générer des retombées économiques
- Promouvoir un tourisme durable

3. La concertation numérique #1

Thématique n°3 – Attractivité du territoire

« Quelle attractivité pour notre territoire ? »

Question 5 – Le développement économique

Le **développement économique** est un axe fort du projet d'élaboration du PLUi dont les enjeux sont de pouvoir **assurer un développement pérenne et sobre en foncier** sur l'ensemble du territoire. Plusieurs objectifs étaient soumis à la concertation.

Les **réponses émises** se concentrent autour de **trois grands objectifs** :

- Maintenir et développer le commerce de centre-ville et de proximité **(réponse à 29%)**
- Valoriser l'agriculture et la forêt en tant qu'activité économique **(réponse à 25%)**
- Renforcer l'accessibilité des zones d'activités en transports en collectifs et modes doux **(réponse à 20%)**

Sur ce dernier objectif, il est intéressant de constater le souhait de pouvoir renforcer les facteurs d'attractivité des espaces à vocation économique par une meilleure accessibilité et une meilleure qualité urbaine et environnementale des zones d'activités **(réponse à 14%)** témoignant de l'intérêt de pouvoir agir sur ces espaces pour mieux répondre aux impératifs de sobriété foncière et d'insertion de ces espaces dans le paysage.

Précaution de lecture des résultats :

L'accompagnement des zones d'activités existantes ne semblent pas faire l'objet d'un objectif prioritaire alors qu'il tend vers l'enjeu de pouvoir les finaliser dans le respect de leur vocation actuelle et dans une logique de densification et requalification cohérente. Il serait intéressant de pouvoir mieux expliquer cet objectif et de mieux en décrire les finalités pour une meilleure acceptabilité.

Selon vous, quels sont les objectifs à atteindre en matière de développement de notre économie ?



Quatre orientations du PADD sont ainsi confortées :

- Soutenir l'économie agricole locale et la pêche maritime, dynamiques et responsables
- Optimiser les conditions d'accueil des activités économiques au sein des différentes zone d'activité
- Répondre aux différents besoins en équipements et services publics des habitants
- Conforter l'attractivité commerciale du territoire

3. La concertation numérique #1

Thématique n°3 – Attractivité du territoire

« Quelle attractivité pour notre territoire ? »

Question 6 – Le développement industriel

Le territoire se compose d'un **paysage maritime, portuaire, industriel et logistique**, faisant partie intégrante des spécificités et atouts du territoire.

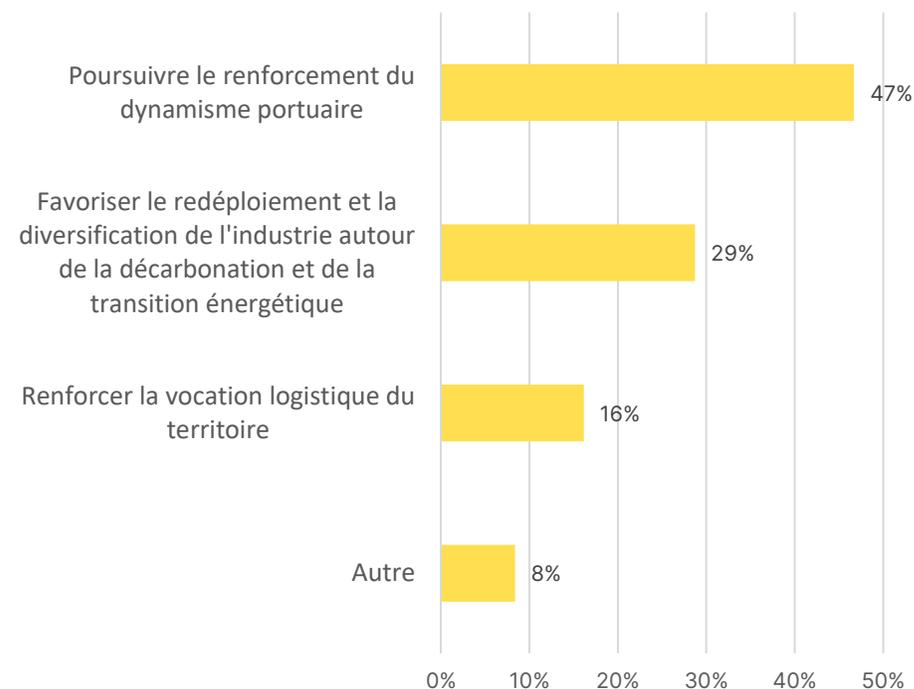
Le **PLUi** vise à définir son rayonnement et son attractivité, prenant en considération les efforts de réindustrialisation et de nouvelles perspectives de développement.

Plusieurs objectifs étaient soumis à la concertation dont un résultat significatif portant sur **le souhait de poursuivre le renforcement du dynamisme portuaire** avec près de 47% de réponses émises.

Trois orientations du PADD sont ainsi confortées :

- Poursuivre le renforcement du dynamisme portuaire au service du rayonnement international du territoire et des retombées économiques locales
- Favoriser le redéploiement et la diversification de l'industrie autour de la décarbonation et de la transition énergétique
- Renforcer la vocation logistique du territoire en lien avec son rôle de tête de pont de la vallée de la Seine

Selon vous, quels sont les objectifs à atteindre en matière de développement industriel en lien avec le développement du port du Havre ?



SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS

PLUi

Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal



Accueillir l'avenir, préserver l'espace

Synthèse des contributions

Patrimoine et identité territoriale

- Protéger et valoriser **les espaces paysagers et naturels liés aux clos-masures** participant de la richesse identitaire du territoire et contribuant à renforcer la trame verte et bleue du territoire
- **Protéger et aider au maintien des clos-masures** du Pays de Caux dans une visée de protection architecturale, patrimoniale mais aussi identitaire
- **Mettre en valeur les patrimoines bâtis** de type maison de ville, villa du littoral ayant des caractères de construction typique

Paysages et biodiversité

- **Conforter les éléments structurants du territoire** s'agissant des espaces naturels tels que l'estuaire de la Seine, les valleuses, le littoral contribuant à renforcer la trame verte et bleue du territoire
- **Valoriser et protéger** les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques existants

Attractivité et développement économique

- **Renforcer la proximité des lieux d'habitations** avec les services, équipements et commerces pour mieux révéler l'attractivité des territoires
- **Diversifier les commerces de proximité dans les zones rurales** avec une offre mobile et qui permettent d'aller à la rencontre des habitants les plus isolés
- **Favoriser l'installation de services d'aides à la personne et d'équipements de santé** pour répondre aux besoins des habitants des communes rurales et au vieillissement de la population
- **Atténuer le tourisme de masse et favoriser un tourisme durable** et en lien avec les aspirations locales des résidents

Mobilités et déplacements

- **Développer une offre plus équilibrée de transports collectifs pour les communes** autres que celles appartenant au cœur métropolitain et pôle urbain structurant
- **Favoriser l'implantation des modes actifs** permettant le développement de la pratique du vélo sur le territoire
- **Aménager des pistes cyclables sécurisées** pour le développement du vélo à l'échelle du territoire

Les enseignements de la concertation lors de la phase PADD

Plusieurs points intéressants sur les modalités de réponse sont à prendre en considération

- **Un premier recensement des patrimoines bâtis et naturels** intéressants qui pourra se poursuivre sur la deuxième phase de la concertation numérique
- Une difficulté à différencier ce qui relève du **patrimoine paysager et du patrimoine naturel**
- **De nombreuses orientations du PADD partagées et confortées** au travers des questionnements posés et des échanges organisés lors des événements de concertation
- Un consensus fort émis par les habitants rencontrés ou questionnés, sur **l'enjeu de pouvoir préserver et valoriser les richesses du territoire du Havre Seine Métropole**, dans toutes ses composantes

De manière plus globale, il ressort du dispositif de concertation mis en place

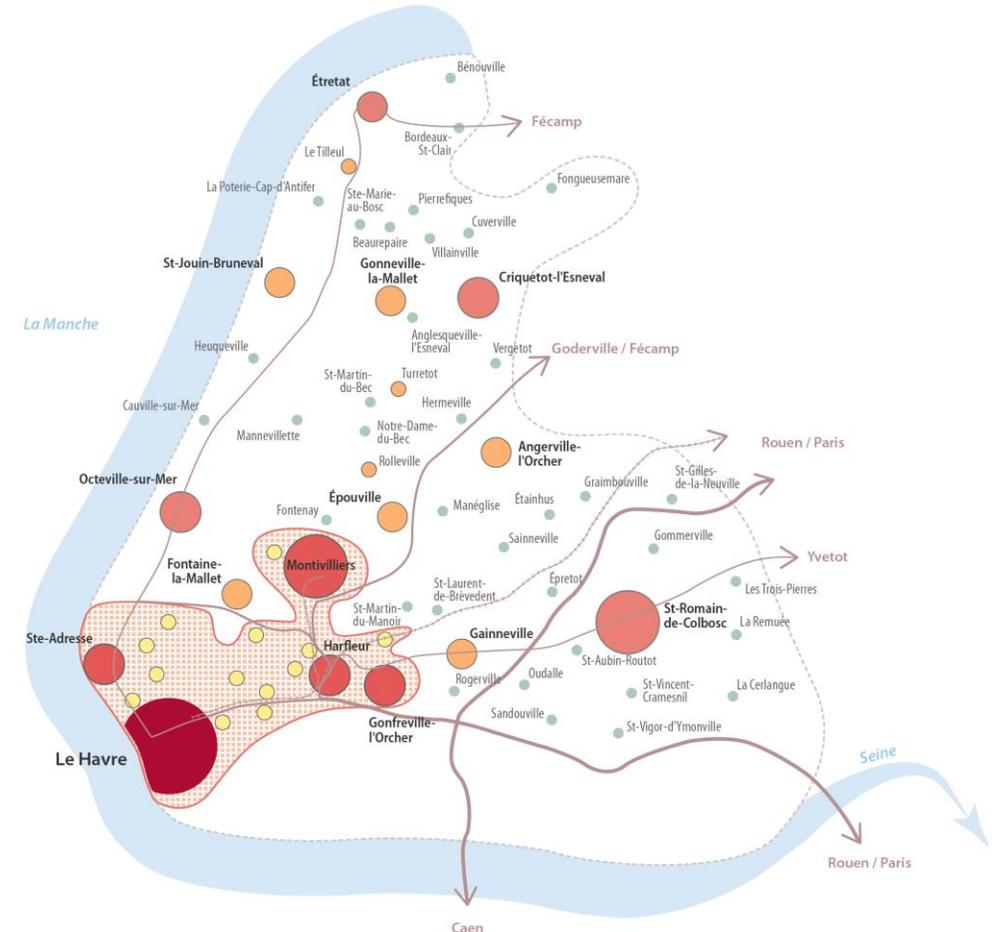
- **Des balades paysagères ayant rencontrés un succès et un intérêt important**, signe d'une volonté des habitants de toujours mieux explorer et comprendre le territoire dans lequel ils habitent
- **Une première expérimentation de concertation numérique** qui permettra d'aller chercher toujours un public plus large
- **Une visibilité croissante de la plateforme d'information** qui rentre peu à peu dans le paysage numérique du territoire

Par ailleurs, les participants ont émis les remarques générales suivantes concernant la conception du projet de territoire

- Le souhait de pouvoir **disposer de formats d'échanges sous forme de réunions publiques** pour discuter du projet avec les élus du territoire
- L'intérêt de **poursuivre la découverte et la compréhension des enjeux du territoire** au travers des balades urbaines et paysagères
- **L'enjeu pour les habitants de pouvoir se rencontrer** au travers de temps formels d'échanges, peu importe les formats (stands, ateliers, balades etc.)

ANNEXE

CARTE DE L'ARMATURE URBAINE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE LE HAVRE SEINE METROPOLE



Sources :
Fond : AURH - 2022
Réalisation : AURH - (SCap 05/2023)



Agglomération principale



Gonfreville-l'Orcher, Harfleur, Le Havre, Montivilliers et Sainte-Adresse

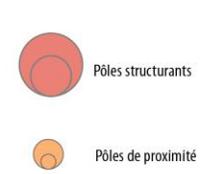


Coeur métropolitain

Pôles urbains structurants

● Coeurs de quartier

Hors agglomération principale



Pôles structurants

Pôles de proximité

● Communes rurales